La Rochelle, le 2 8 SEP. 2026

Direction des Infrastructures
Affaire suivie par : Cécile VENEZIA
N° dossier : 2023-URBA-0070
Tél. : 05.46.97.55.09
Email : di.urbanisme@charente-maritime.fr

Monsieur Stanislas CAILLAUD
Mairie
48 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
17250 TRIZAY

Objet : Avis sur projet de révision du PLU

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, conformément à l'article L. 153-33 du Code de l'urbanisme, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de TRIZAY et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que ce dossier recueille mon avis favorable et n'appelle pas d'observation au regard des compétences départementales.

Le Département relève notamment la prise en compte du réseau routier départemental, l'encadrement des accès, la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que la pérennisation du site départemental présent sur la commune.

Il est rappelé que toute création ou modification d'accès sur une route départementale devra faire l'objet des autorisations préalables requises auprès du gestionnaire de voirie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président du Département,

Gérard PONS